Accusé de réception en préfecture
069-216900282-20261030-202602-AU
Reçu le 30/10/2026

BRINDAS

DÉCISION DU MAIRE N° 2026-02

Objet : Attribution du marché d'impression et de livraison des magazines municipaux

Le Maire de Brindas,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-22, alinéa 4,
Vu le Code de la Commande publique, notamment son article R.2122-8,
Vu la délibération n°2026-36 du 11 mai 2026 portant délégation de compétence du Conseil municipal au Maire,
Vu le budget prévisionnel 2026,
Vu les consultations faites auprès de 4 entreprises : IML COMMUNICATION, BULLETINS MUNICIPAUX, IMPRIMERIE ICA, IDMM IMPRIMERIE
Considérant que l'offre de l'entreprise IDMM est la mieux-disante,
Considérant l'avis favorable de la Commission Achat en date du 29 octobre 2026,

DÉCIDE

ARTICLE UN : ATTRIBUE le marché d'impression et de livraison des magazines municipaux à la société **IDMM Imprimerie** pour une durée d'un an renouvelable 2 fois (fin 31/10/2029) pour le montant suivant :

N° du Marché	Désignation du Marché	Montant minimum annuel € HT	Montant maximum annuel € HT
2026-22	Impression et Livraison des magazines municipaux	8 000 €	18 000 €

ARTICLE DEUX : DIT que les sommes correspondantes sont prévues au budget de la Commune,

ARTICLE TROIS : DIT que la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de Brindas,

Ampliation de la présente décision sera adressée à :
- Monsieur le Préfet du Rhône.
- Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable de GIVORS

MAIRIE DE BRINDAS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Rhône

Fait à Brindas, le 30 octobre 2026
Le Maire,

Guillaume GIRAUD

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par L'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr